

A Lyon, le nouveau Service Funéraire remplit pleinement sa mission de service public

Récemment rebaptisé Le Service Funéraire, le Pôle funéraire public de la ville de Lyon a organisé le 18 avril dernier une journée portes-ouvertes, permettant aux participants de visiter ses installations le matin, révélant son organisation de manière très transparente, et d'assister à plusieurs tables-rondes l'après-midi abordant des sujets d'actualité ou de prospective. Une vraie journée au service du public...

par Marie Mirailles, Corinne Berger et Claude Gargi

Ce sont Agnès Bachelot-Journet, Directrice générale et Laurent Bosetti, Président du Service Funéraire de la Ville de Lyon, qui ont accueilli les nombreux visiteurs, notamment représentants d'associations et professionnels, à l'occasion de la journée portes-ouvertes du Service Funéraire lyonnais, le 18 avril dernier.

L'occasion pour eux d'expliquer leur vision du rôle du service public dans le domaine funéraire, au-delà de la politique du juste prix.

Quelle justice sociale face à la mort ?

Ce ne sont pas que des actes symboliques, la vision d'une approche citoyenne est centrale. Au 1er mars dernier, une nouvelle politique tarifaire est entrée en vigueur au Service Funéraire de la Métropole de Lyon. Une réflexion autour de l'idée de l'innovation sociale. Laurent Bosetti parle *«de faire entrer la justice sociale dans le funéraire»*. Il s'agit de faire entendre l'intérêt général, de communiquer sur les valeurs d'accessibilité tarifaire assise sur le coefficient familial qui fait partie de la politique funéraire de la Métropole de Lyon, mais aussi d'accompagner les familles en conscience. La modernisation de l'image du Service Funéraire donne une lumière qui réaffirme ses services humanistes, ainsi que son engagement dans les transi-

tions écologiques.

Le Service Funéraire pense sa responsabilité dans l'accompagnement des obsèques en intégrant une proposition écologique des funérailles avec l'offre «Naturalis». Il n'y pas de frontière, les portes du Service Funéraire s'ouvrent à toutes et tous. L'inclusion sociale se présente à nous.

La collaboration avec le collectif «Mort sans toit» à Lyon contribue à œuvrer aux hommages en toute dignité pour tous. Il s'agit de redonner de la visibilité aux défunts décédés dans la rue. Pour cela le Service Funéraire met à disposition des salons mais aussi un accompagnement humaniste des défunts.

La manière dont les vivants interagissent avec les morts peut nous laisser entrevoir deux dimensions : celle de l'obligation, puis celle de maintenir toutes les interprétations ouvertes pour que tout reste possible. Les défunts ont un pouvoir de coercition absolument étonnant. Les agents funéraires, les familles, les proches et parfois des bénévoles inconnus sont soumis au travail de l'interprétation – de l'interprétation à l'imagination.

Ce qui fait la force des Histoires de vie qui sont accompagnées, c'est la puissance et leur raison d'être. C'est nouer des relations entre ceux qui restent et ceux qui partent. C'est un destin posthume qu'il faut envisa-



Agnès Bachelot-Journet et Laurent Bosetti ont ouvert la journée portes-ouvertes du Service Funéraire de Lyon.

ger. Ce destin qui nous lie entre le monde des morts et celui des vivants. Toutes ces actions humaines témoignent qu'il y a quelque chose à faire qui restera toujours inachevé. Un travail de réflexion qui restera dans un perpétuel mouvement pour qu'il continue de se réinventer.

De l'essentiel

La célébrante Émilie Hommage accompagne en toute indépendance les familles dans l'organisation de cérémonies laïques en collaboration avec

Émilie Hommage, célébrante indépendante accompagne les familles dans l'organisation de cérémonies.



le Service Funéraire. Son travail s'inscrit dans la célébration de la mémoire. Raconter des Histoires, être témoin, la porte-parole de la mémoire d'une vie. La créativité est un outil qui transforme et fait la différence. Il ne s'agit pas d'originalité ou de simple personnalisation mais de capacité à inventer. A relier les points d'une histoire pour faire émerger le temps d'une cérémonie un moment juste et singulier. Souvenons-nous : nous sommes sensibles pour déceler les signes de la présence d'une intention pour honorer les vies passées de nos défunts. Un signe, comme une présence réelle ou la vitalité d'une relation se maintient grâce au souvenir.



Le registre des premières crémations réalisées au crématorium du cimetière de La Guillotière à Lyon en 1913.

Le travail au quotidien des agents de chambres funéraires, des conseillers funéraires, de tous les acteurs qui font vivre le Service Funéraire pour l'intérêt général permettent la poursuite de son rayonnement par l'addition de toutes leurs personnalités singulières et profondément humanistes.

Une journée au service du public

Plusieurs dizaines de personnes, notamment représentants d'associations et professionnels du funéraire, ont participé à cette journée qui a permis de découvrir en détail les installations du Service Funéraire, sur

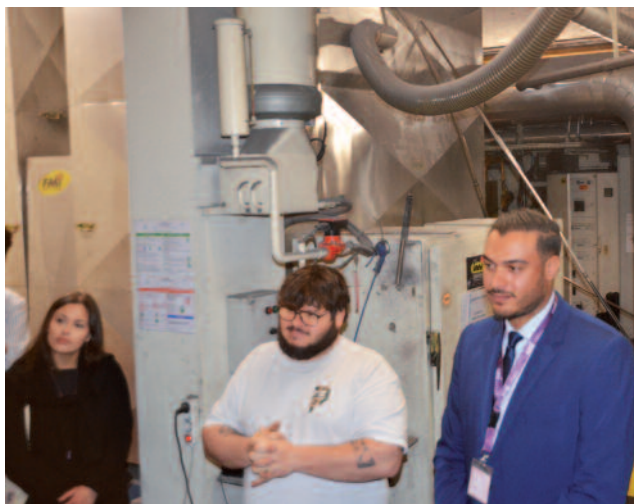


son site principal de l'Avenue Berthelot à Lyon, à proximité du grand cimetière de La Guillotière.

Visites du Centre funéraire, de la plateforme logistique, du crématorium de La Guillotière et du cimetière à travers la présentation du service de fossoyage, largement féminin, ont densément rythmé la matinée.

Après un cocktail déjeunatoire convivial, la journée a repris avec l'organisation de deux sessions de quatre tables-rondes afin de permettre au public d'en suivre deux, sur les thèmes de :

- Droit successoral des concessions,



Le personnel du Service Funéraire était mobilisé pour expliquer son travail aux participants à la journée portes-ouvertes.

Ici dans la magnifique entrée qui sert aussi de salle de cérémonie, et dans les entrailles du crématorium de La Guillotière.



gestion des cimetières, animé par Me Antoine Carle, avocat associé, spécialisé dans le droit funéraire

- Crises sanitaires et évolution du droit funéraire animé par Me Xavier Anonin, Docteur en Droit, avocat au barreau de Paris

- Gestion du deuil des enfants, animé par Edlecio Moreno, Psychologue

- La place de l'écologie dans le funéraire animé par Martin Julier-Costes Socio-anthropologue, consultant.

Edlecio Morano psychologue spécialisé a proposé lors des portes ouvertes un temps de partage autour du **deuil vécu par les enfants**.

Le deuil est vécu par tous. Adultes, enfants. Il est conscientisé. Le deuil est un processus singulier. Comment appréhender la mort, les émotions des enfants qui vivent l'expérience d'un deuil ?

Normaliser la mort. Normaliser les

émotions. Les mots, parler de la mort «irréversible». Les mots rendent réelle la mort. Que faire de toutes ces émotions qui nous traversent ?

«Permettre à un enfant de vivre le deuil c'est l'accompagner dans l'expression de ses émotions. C'est le rendre actif, qu'il trouve sa place dans le processus du deuil.»

«Ressentir le vide, écouter les silences avec prudence. Comprendre la mort c'est commencer à se préparer pour vivre la suite. Nous ne mourons pas tous de la même façon. Chacun de nous aura sa propre histoire de mort.»

Xavier Anonin, Docteur en Droit, avocat au barreau de Paris a abordé **l'importance des Collectivités locales dans la préparation et la gestion des crises, notamment face à l'augmentation exponentielle des**

décès. Il a souligné la nécessité de transposer les projections nationales à l'échelle communale et intercommunale pour évaluer le nombre d'inhumations à venir et la demande future de concessions dans les cimetières. Les Collectivités doivent envisager plusieurs actions, telles que l'accélération des reprises, l'agrandissement des cimetières existants, la création de nouveaux cimetières, et l'augmentation de la capacité des espaces cinéraires.

En outre, il est crucial d'évaluer la capacité d'accueil des lieux de dépôt de corps, en collaboration avec les hôpitaux, EHPAD et gestionnaires de chambres funéraires, et de considérer la création d'équipements publics. Les crématoriums locaux doivent également être évalués pour anticiper un éventuel accroissement de leur activité.

Pour prévenir les pics de mortalité



Vues des salons du Centre Funéraire, qui accueille également une vaste salle de cérémonie et les services administratifs du Service Funéraire de Lyon.



La visite du cimetière de La Guillotière a été conduite sous l'angle de son service de fossoyage qui emploie notamment plusieurs jeunes femmes.



La visite de la plateforme logistique a permis d'expliquer l'ensemble des services proposés aux familles et les moyens humains et techniques mis à leur disposition.

dans un contexte de vieillissement de la population, les Collectivités doivent établir des plans de crise locaux. Cela inclut la coordination de la chaîne funéraire, l'élargissement des horaires des services municipaux concernés, et la création de plans de réquisition d'équipements en cas de saturation. Ces mesures visent à garantir une gestion efficace et humaine des crises à venir.

Antoine Carle, avocat au Barreau de Lyon rappelé les conditions de **transmission des concessions funéraires** en rappelant ce qu'était une concession et que la législation en la matière est restée la même depuis l'époque Napoléonienne. Il a fait le point sur les durées, la nature juridique du contrat d'occupation du domaine public, et la procédure d'octroi de la concession. Sur la problématique des transmissibles il a détaillé le cas le plus fréquent, la transmission ab intestat, indivision perpétuelle entre ses héritiers, en définissant également la notion d'héritiers. Il a explicité ensuite les transmissions par leg et par donation, ainsi que la rétrocession de la concession à la commune. La table ronde a en-

suite permis de débattre sur ces pratiques et les évolutions possibles.

Martin Julier-Costes Socio-anthropologue, consultant, est intervenu sur **la place de l'écologie dans le funéraire** et notamment sur les nouvelles pratiques qui se dessinent. Il a rappelé quelques données issues d'un sondage Opinion Way - Humo Sapiens : 81 % des répondants affirment que la préservation de l'environnement est une préoccupation importante dans leur quotidien ; 73 % trouvent intéressant de pouvoir prolonger leur effort en matière de protection de l'Environnement jusqu'à leurs funérailles ; Plus largement, 41 % des sondés souhaiteraient pouvoir accéder à d'autres types de sépultures que ceux actuellement autorisés, pas forcément plus écologiques ; A Lyon, 70 % approuvent les techniques d'entretien écologique (fauchage tardif, haies sèches, etc.) ; 88 % approuvent le partenariat avec la Ligue de Protection des Oiseaux ; L'enquête a permis d'identifier un lien notable entre l'appréciation esthétique, la qualité de l'entretien et le recueillement.

Il a balayé ensuite différents aspects de la gestion environnementale des obsèques, évoquant notamment la thanatopraxie et les déplacements de la famille et des proches à l'occasion d'obsèques. Il a ensuite présenté l'initiative menée en Belgique sur l'humusation, avec expérimentations en cours sur des animaux ; la terramation hors sol ; en Allemagne, la terramation hors sol avec réinhumation ; en Suisse et aux Etats-Unis, la terramation "Natural Burial", avec inhumation en pleine terre dans un linceul.

Il a ensuite présenté diverses initiatives : pose de ruches dans les entreprises, panneaux photovoltaïques dans des cimetières en évoquant également le rôle écologique des cimetières, îlots de nature et de fraîcheur en ville.

Il a enfin présenté le crématorium électrique de Zürich et le procédé de crématorium solaire Crémathelio. La table ronde a montré que ces nouvelles pratiques éventuelles, devaient encore se confronter aux exigences scientifiques et économiques, avant d'apporter des réponses aux volontés écologiques exprimées par les familles, en France et ailleurs.